

ALASKA – Un non officiel au saumon OGM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 26/02/2013

En Alaska, le débat continue sur l'autorisation du saumon GM, premier animal génétiquement modifié destiné à l'alimentation humaine. En effet, le 20 février 2013, l'Assemblée nationale (House of Representatives) de l'Etat a adopté à l'unanimité la résolution conjointe n°5 [1] [2]. Cette dernière demande à la Food and Drug Administration [3] de reconsidérer son opinion selon laquelle le saumon transgénique mis au point par AquaBounty ne présente pas de risques pour l'environnement. Cette résolution demande aussi qu'en cas d'autorisation, ce saumon soit clairement étiqueté comme « génétiquement modifié » pour que les consommateurs puissent exprimer clairement leur choix.

En décembre 2012, la FDA avait publié une évaluation environnementale qui affirmait que le saumon GM ne poserait aucun problème aux saumons sauvages, au Canada et au Panama.

La résolution doit désormais être acceptée par le Sénat alaskien.

L'entreprise a commencé les recherches sur ce saumon transgénique en 1991 et elle affirme avoir dépensé près de 70 millions de dollars depuis le début des travaux. Elle ne détaille pas la part consacrée aux recherches scientifiques des coûts de relations publiques ou liés aux différentes demandes des agences fédérales.

Au niveau fédéral, la FDA, vient de prolonger la consultation publique liée à cette demande d'autorisation jusqu'au 26 avril 2013 [4].

En mai 2011, un projet de loi avait déjà été déposé, au niveau fédéral, pour demander l'interdiction de ce saumon GM (HR 521, S230) et un autre (HR520 et S229) pour en demander l'étiquetage [5]. Ces projets de loi avaient été initiés par les parlementaires de l'Alaska.

Décidément, ce saumon GM a autant de mal à se faire accepter dans l'opinion publique qu'auprès des parlementaires.

[1] La proposition HJR5 a été déposé par la députée démocrate Geran Tarr.

[2] Lire la proposition de loi : <http://legiscan.com/AK/bill/HJR5/2013>,
<http://akdemocrats.org/?bill=hjr5>

[3] FDA, agence étatsunienne en charge de l'évaluation sanitaire de ce saumon GM

[4] <http://www.regulations.gov/#!docket...>

[5] Christophe NOISETTE, « ETATS-UNIS – Un projet de loi demande l'interdiction du saumon génétiquement modifié », Inf'OGM, 27 mai 2011, <http://www.opencongress.org/bill/11...>

Adresse de cet article : <https://infogm.org/alaska-un-non-officiel-au-saumon-ogm/>